Les formules CORUM Life

Quatre formules diversifiées pour répondre à vos objectifs

CORUM LIFE ROSETTA NOUVEAU

Cette formule mixte vous permet d'accéder à l'épargne en obligations, en immobilier et en actions pour chercher à tirer profit des opportunités tout en maîtrisant le risque.

Formule lancée en septembre 2024

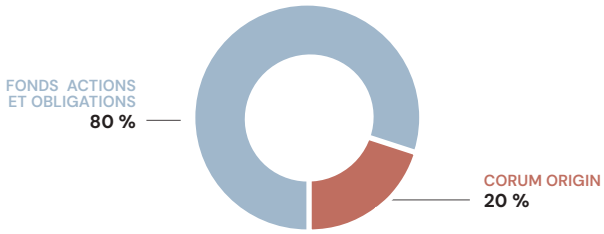

Priorité : Mixité
Diversification[3] : ★★★★★
Risque moyen[4] : 3/7

CORUM LIFE ENTREPRISES

Cette formule vous permet de bénéficier de la visibilité offerte par l'épargne en obligations, tout en contribuant au développement des entreprises de votre quotidien.

Performance 2024[1] : 6,6 %
Performance annualisée depuis le lancement[2] : 6,0 %

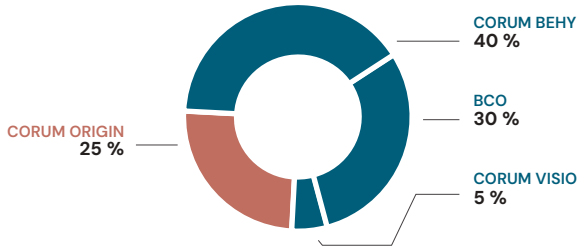

Priorité : Visibilité
Diversification[3] : ★★★★
Risque moyen[4] : 2,3/7

Épargne immobilière (SCPI - société civile de placement immobilier) | Épargne en obligations | Épargne en actions et obligations

CORUM LIFE IMMO

Cette formule est faite pour vous si vous cherchez à dynamiser votre épargne. Très concentrée en épargne immobilière, elle vous permet de bénéficier d'un savoir-faire éprouvé depuis 12 ans.

Performance 2024[1] : 6,1 %
Performance annualisée depuis le lancement[2] : 5,8 %

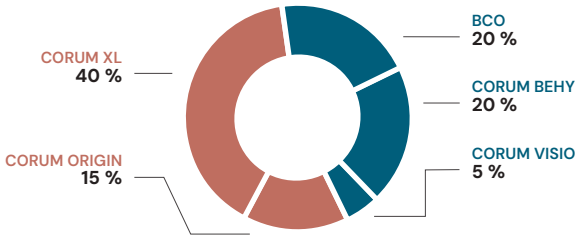

Priorité : Dynamisme
Diversification[3] : ★★★★
Risque moyen[4] : 3/7

CORUM LIFE ESSENTIEL

Cette formule vous offre un bon équilibre tout en visant un risque maîtrisé. Elle réunit les deux expertises du groupe CORUM : l'épargne immobilière et l'épargne en obligations.

Performance 2024[1] : 6,1 %
Performance annualisée depuis le lancement[2] : 5,7 %

Priorité : Équilibre
Diversification[3] : ★★★
Risque moyen[4] : 2,5/7

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

1. et 2. Calculs basés sur la performance de chacun des fonds composant les formules du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour la performance 2024 et du 31/03/2020 au 31/03/2025 pour la performance annuelle depuis le lancement. Les performances, nettes de frais de gestion, des formules présentées ne reflètent pas la performance de votre contrat, qui dépend de la date de votre souscription.
3. Ce risque correspond à la moyenne des indicateurs de risque de chacun des produits (selon leur poids) dans la formule. Cette donnée ne présage pas du futur profil de risque de la formule.
4. Cet indicateur est calculé sur la base du nombre de placements qui composent la formule. Plus une formule est diversifiée, plus elle permet de se prémunir des mouvements sur les univers immobilier, obligations ou encore actions.

Épargne immobilière (SCPI - société civile de placement immobilier) : a pour objectif de détenir et gérer des immeubles, d'encaisser des loyers issus des locataires et de les restituer aux épargnants indirectement dans leurs contrats d'épargne vie et retraite, sous forme de dividendes potentiels.

Épargne en obligations : les placements proposés sélectionnent des obligations qui représentent un emprunt contracté par une entreprise ou un État, non pas auprès d'une banque, mais directement auprès d'investisseurs, sur les marchés financiers. À l'image d'un crédit bancaire, l'emprunt obligataire suppose que cette entreprise ou cet État paie chaque année des intérêts jusqu'à la date de remboursement finale.

L'épargne en actions

Pourquoi choisir quand on peut tout avoir ? Découvrez la formule mixte CORUM Life Rosetta

Lancée en septembre 2024, la formule mixte CORUM Life Rosetta vous permet à la fois de tirer profit des univers de l'épargne en obligations, en immobilier et désormais en actions ! Grâce au savoir-faire du groupe CORUM, la composition de la part dédiée à l'épargne en obligations et en actions est ajustée pour saisir les opportunités. L'objectif est d'investir votre épargne au bon endroit, au bon moment, pour chercher à bénéficier des opportunités. La diversification et la flexibilité de ce placement innovant offrent un autre avantage : la possibilité de viser une bonne gestion du risque.

Pour quelles raisons choisir la formule CORUM Life Rosetta ?

UN INVESTISSEMENT EN ACTIONS

pour aller encore plus loin

UN PLACEMENT TROIS-EN-UN

pour bénéficier des principaux univers de l'épargne

UN PILOTAGE OPPORTUNISTE

pour chercher à être au bon endroit au bon moment

UNE COMBINAISON TOUT-TERRAIN

pour viser une bonne gestion de risque

Au bon endroit au bon moment

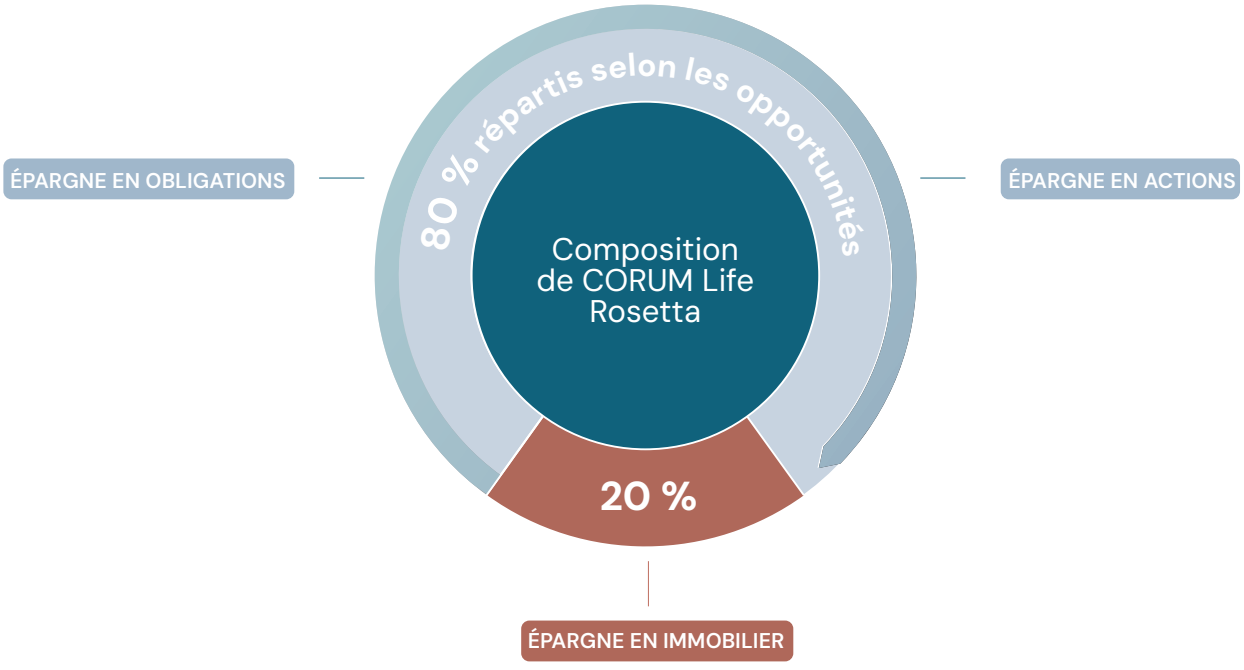

L'épargne en obligations

Les produits présentés investissent dans des obligations à haut rendement présentant un caractère spéculatif comparé aux obligations d'État : une recherche de rendement plus important contre un risque plus élevé. Ils n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps car les obligations sont soumises aux évolutions et aux aléas des marchés.

Le métier historique du groupe CORUM

La régularité

BCO est le produit « tout-terrain » pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible et la maîtrise des fluctuations dans tous les types de contexte.

ISIN : IE00BMVX2J49

Échelle de risque : **2/7**

6,01 %
Performance 2024[1]

MORNINGSTAR ★★★★★

116
Entreprises financées
(au 31/03/2025)

Le dynamisme

CORUM BEHY est le produit « opportuniste » pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible pour faire mieux que l'univers européen des obligations à haut rendement.

ISIN : IE00BMCT1P08

Échelle de risque : **2/7**

7,60 %
Performance 2024[1]

6,88 %
Obligations européennes
à haut rendement*[1]

MORNINGSTAR ★★★★★

122
Entreprises financées
(au 31/03/2025)

La visibilité

CORUM Visio est le produit « court terme » pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible en sélectionnant des obligations remboursées sous deux ans en moyenne.

ISIN : IE00BK72TN42

Échelle de risque : **2/7**

4,39 %
Performance 2024[1]

4,51 %
Placements
comparables*[1]

MORNINGSTAR ★★★★★

147
Entreprises financées
(au 31/03/2025)

L'ESG

CORUM Tellia est le produit « labellisé ISR* » (investissement socialement responsable) pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible avec une sélection basée sur des critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG).

ISIN : IE00BK72TL28

Échelle de risque : **2/7**

6,41 %
Performance 2024[1]

6,04 %
Placements
comparables*[1]

Label ISR

109
Entreprises financées
(au 31/03/2025)

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

1. Les performances sont nettes de frais de souscription et de gestion et ont été calculées du 29/12/2023 au 31/12/2024. Source : Bloomberg

La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge pas des performances futures. Les méthodologies de classement sont disponibles auprès des organisateurs.

*** En savoir plus**
Retrouvez le détail des placements comparables (ou « indices de référence ») dans le glossaire en page 12.

L'épargne immobilière

Les parts des SCPI CORUM souscrites dans le cadre des contrats CORUM Life sont un investissement immobilier long terme, recommandé pour une durée de 10 ans. Ce placement comporte un risque de perte en capital. De plus, les revenus ne sont pas garantis et dépendront de l'évolution du marché immobilier et du cours des devises. Comme tout placement, les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Diversification et stratégie opportuniste

CORUM Origin — L'historique

Depuis 2012, **CORUM Origin** a investi dans 13 pays en saisissant des opportunités sur l'ensemble du marché européen et en maîtrisant la collecte d'épargne. Son objectif de rendement annuel a toujours été tenu, voire dépassé, depuis sa création.

Échelle de risque : **3/7**

6,75 % | Taux de rendement interne sur 10 ans*

6,05 %	6 %
Rendement 2024	Objectif de rendement annuel (non garanti)

CORUM XL — L'internationale

Créée en 2017 avec l'ambition de profiter des cycles immobiliers ainsi que du cours des devises, **CORUM XL** est la 1ère SCPI à investir en dehors de la zone euro, notamment au Royaume-Uni dès 2018 et depuis 2020 au Canada.

Échelle de risque : **4/7**

4,15 % | Taux de rendement interne sur 5 ans*
Objectif 10 % sur 10 ans

5,53 %	5 %
Rendement 2024	Objectif de rendement annuel (non garanti)

CORUM Eurion — La responsable

CORUM Eurion, a été lancée en 2020 et investie entièrement en zone euro. Elle devient la première à obtenir, en 2021, le **label ISR***. Elle a dépassé, pour ses trois premières années, son objectif de rendement de 4,5 % (non garanti).

Échelle de risque : **3/7**

6,36 % | *Taux de rendement interne sur 5 ans**
Objectif 6,5 % sur 10 ans

5,53 %	4,5 %
Rendement 2024	Objectif de rendement annuel (non garanti)

Rendements : des objectifs tenus depuis leurs créations

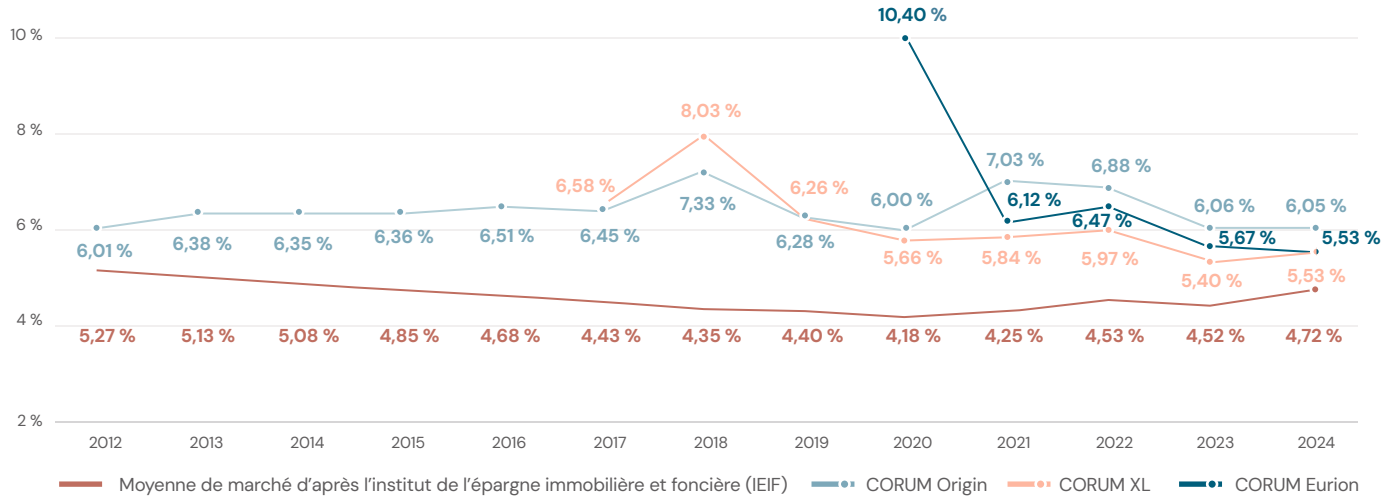

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Taux de rendement interne (TRI) permet de mesurer la rentabilité totale d'un investissement en intégrant le fait que la valeur de l'argent évolue dans le temps. Il tient compte non seulement des revenus perçus, des frais payés et de la variation de valeur de votre investissement, mais aussi du temps qui passe : en effet, 1 € aujourd'hui vaut plus que 1 € dans 1 an, car on peut immédiatement réinvestir cet euro et le faire fructifier.
Rendement : taux de distribution, défini comme le dividende brut, avant prélèvements français et étrangers (payés par la SCPI pour le compte de l'associé), versé au titre de l'année N (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées, 0,10 % pour CORUM Origin et 0,21 % pour CORUM XL en 2024) divisé par le prix de souscription au 1er janvier de l'année N de la part.

*** En savoir plus**
Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 12

Source : CORUM

L'épargne sécurisée

Le fonds euro à capital garanti[1] N°1 en 2024[2]

Vous pouvez investir dans le fonds euro jusqu'à 25 % de votre épargne. Cette part de capital est sécurisée quelle soit l'évolution des marchés. À noter que les frais de gestion annuels restent dus.

Disponible dans :

- Le contrat d'assurance vie **CORUM Life**
- Le plan d'épargne retraite **CORUM PERLife**

CORUM Eurolife confirme sa solidité en 2024[3]

4,65 %
Rendement 2024

Net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

1. Capital garanti brut des frais de gestion. Source : Groupe CORUM.
2. Classements 2024 réalisés par l'Agefi, Capital, Le Revenu, Boursier, Good Value for Money...
3. Performance nette des frais de gestion et avant prélèvements sociaux. Le fonds euro CORUM Euro disponible dans le PER CORUM PERLife affiche la même performance que CORUM EuroLife.

*** En savoir plus**
Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 12

Les frais en toute transparence

Les frais dépendent de la répartition des fonds dans les contrats d'épargne vie et retraite et sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Ils sont détaillés dans les documents d'informations clés investisseur (DICI) de chaque fonds disponibles sur le site www.corum.fr.

Frais liés au contrat

La plupart du temps, les frais affichés sur les contrats d'épargne vie et retraite du marché sont ceux liés aux contrats en eux-mêmes et non aux fonds, souvent très nombreux, qui les composent.

Frais sur les opérations pour CORUM Life, CORUM PERLife et CORUM Capi

0 %	Frais d'ouverture Frais de gestion des produits obligataires et immobiliers (SCPI)	0 %	Frais d'arbitrage Frais de sortie en capital

Frais spécifiques à CORUM PERLife

1 €	Cotisation obligatoire et unique pour la souscription au contrat	1 %	Frais en cas de sortie en rente viagère

Frais sur le fonds euro[1]

0 %	Frais sur les versements	0,6 %	Frais de gestion annuels

1. Le fonds euro CORUM Eurolife est disponible dans l'assurance vie CORUM Life. Le fonds euro CORUM Euro est disponible dans le plan d'épargne retraite CORUM PERLife. Non disponible dans le contrat de capitalisation à destination des sociétés.

Ils servent à rémunérer le travail de l'assureur pour la gestion du fonds euro au quotidien. Ils sont prélevés en amont de la performance versée sur votre épargne.

Frais des produits obligataires et immobiliers (SCPI) qui composent votre contrat

La compagnie CORUM Life vous donne de la visibilité sur les différents frais des fonds dans lesquels vous investissez.

Frais de souscription	Frais de gestion	Frais de sortie
Ils sont prélevés ponctuellement lors de versements (initial, complémentaire ou réinvestissement[2]) et d'arbitrages.	Ils sont prélevés annuellement et sont déjà intégrés dans la performance annoncée.	CORUM Life ne prélève aucuns frais lors de la sortie ou lors de retrait (également appelé rachat).
C'est la différence entre les sommes versées sur le contrat et les sommes investies dans les fonds.	Ils servent à rémunérer le travail des gérants des fonds au quotidien. Ils sont prélevés en amont de la performance versée sur l'épargne gérée.	Lors de la sortie, en capital ou en rente, ou lors de rachat anticipé, en cas de déblocage exceptionnel, aucuns frais ne sont appliqués par les sociétés de gestion.
Jusqu'à 5 % sur les produits obligataires et 12 % sur les SCPI. **Soit une fourchette entre 0 % et 1,1 % par an sur une période de détention du contrat de 8 ans, en fonction de la composition de votre contrat.**	**Entre 0,25 % et 1,7 % par an selon le produit obligataire.** **Entre 0,9 % et 1,1 % par an selon la SCPI[3].** **Soit une fourchette entre 0,25 % et 1,7 % par an, en fonction de la composition de votre contrat.**	**0 frais prélevés.**

Nous excluons les frais de fonctionnement des SCPI. Des frais de surperformance peuvent être appliqués pour les produits obligataires.
2. Les dividendes réinvestis automatiquement dans les SCPI sont soumis aux frais de souscription prélevés par les sociétés de gestion.
3. Estimations basées sur le réel 2023 des SCPI CORUM Origin, CORUM XL et CORUM Eurion.

Glossaire

Code ISIN : (International Securities Identification Numbers) identifiant international unique de douze caractères permettant d'identifier les titres financiers comme les obligations et les actions.

Contrat en unités de compte : les contrats d'assurance vie en unités de compte sont des contrats au sein desquels l'épargne est investie sur des fonds divers (SCPI, obligations d'entreprises...). Le souscripteur du contrat peut faire évoluer la répartition de son investissement sur les différentes unités de compte, en fonction de ses objectifs et de l'évolution des marchés financiers.

Échelle de risque des SCPI : l'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 10 années. Il permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Nous avons classé ces fonds dans la classe de risque 3 sur 7 pour CORUM Origin, 4 sur 7 pour CORUM XL et 3 sur 7 pour CORUM Eurion.

Échelle de risque des fonds obligations : ces placements se classent dans la catégorie 2. La catégorie de risque pourrait être amenée à évoluer dans le temps. Les données historiques utilisées pour calculer cet indicateur pourraient ne pas être suffisantes pour déterminer le profil de risque futur des fonds.

Fonds euro : support d'investissement présent en assurance vie, dans le PER et le contrat de capitalisation, accessible pour une part définie par l'assureur, dont le capital est garanti ainsi que les potentiels bénéfices une fois versés, quelle que soit l'évolution des marchés. Le fonds euro présente très peu de risques, en contrepartie d'un rendement moins élevé que celui des unités de compte.

Greenfin et Label ISR : le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement. Le label ISR a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement en respectant les principes de l'investissement socialement responsable. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans les informations à communiquer aux investisseurs.

Indice de référence : Il est utilisé pour connaître la performance du marché européen des obligations à haut rendement. Les indices de référence de CORUM BEHY, CORUM TELLIA et CORUM Visio sont respectivement l'IBOXXMJA, 75 % IBOXXMJA + 25 % EURIBOR 1M et EURIBOR 1M + 0,5 % (Jusqu'à juillet 2024, l'indice de référence de CORUM Visio était EURIBOR 1M + 1 %). Ces indices de référence sont utilisés pour mesurer la performance des fonds. Les fonds sont gérés de manière active sans obligation de répliquer indice et indices de référence.

Instrument de couverture : produit financier (dérivé) utilisé pour annuler ou limiter le risque lié à un élément dit sous-jacent (ou couvert) comme les obligations, les actions ou les taux.

Obligation : les obligations sont des titres de créance utilisés par les entreprises (ou les états) pour emprunter de l'argent sur les marchés financiers, afin de financer leur activité. En achetant des obligations, les sociétés de gestion financière (ou les particuliers) reçoivent un intérêt, en rémunération de ce prêt. Au terme prévu de l'obligation, et sans défaut de paiement de l'entreprise, celle-ci rembourse le montant emprunté. Pendant leur durée de vie, les obligations sont vendues et échangées sur un marché dit secondaire, ce qui permet aux investisseurs d'optimiser leur portefeuille. Il existe de nombreuses catégories d'obligations, aux caractéristiques et aux risques variés.

Performance des fonds obligations : correspond à l'évolution de leur valeur sur une période donnée, nette de frais de gestion. À noter que le rendement d'une obligation sélectionnée est brut et n'inclut pas les frais ou défaillances de paiement, pouvant influencer la performance du fonds.

Rendement à l'acquisition : rendement immobilier au jour de l'acquisition, à savoir le loyer annuel rapporté au prix d'acquisition tous frais inclus de l'immeuble (droits d'enregistrement et honoraire de commercialisation inclus). Le rendement des immeubles à leur acquisition ne prend pas en compte les frais de la SCPI et ne présage pas de sa performance annuelle.

Rendement annuel des SCPI : taux de distribution, défini comme le dividende brut, avant prélèvements français et étrangers (payés par le fonds pour le compte de l'associé), versé au titre de l'année N (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées, 0,13 % en 2023 pour CORUM Origin) divisé par le prix de souscription au 1er janvier de l'année N de la part. Cet indicateur permet de mesurer la performance financière annuelle des SCPI de la gamme CORUM L'Épargne.

SCPI : une société civile de placement immobilier (SCPI) est une société qui collecte l'épargne de particuliers, dans le but d'acquérir et de gérer un patrimoine immobilier. En contrepartie de cet investissement, les épargnants reçoivent des parts, sur lesquelles ils peuvent percevoir des dividendes potentiels, générés par l'encaissement des loyers par la SCPI.

Taux de rendement interne (TRI) : permet de mesurer la rentabilité totale d'un investissement en intégrant le fait que la valeur de l'argent évolue dans le temps. Il tient compte non seulement des revenus perçus, des frais payés et de la variation de valeur de votre investissement, mais aussi du temps qui passe : en effet, 1 € aujourd'hui vaut plus que 1 € dans 1 an, car on peut immédiatement réinvestir cet euro et le faire fructifier.

Valeur de part : correspond à la valeur d'achat ou de revente d'une part du fonds à un instant donné (valeur de l'actif net du fonds divisée par le nombre de parts souscrites).

Mentions légales

CORUM Life est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 20 000 000 € régie par le code des assurances et inscrite au RCS de Paris sous le numéro 852 264 332 Siège social : 1 rue Euler 75008 Paris. Société soumise au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) (4 place de Budapest – 75436 Paris Cedex 9)

CORUM L'Épargne, SAS au capital social de 1 000 000,00 €, RCS Paris n° 851 245 183, siège social situé 1 rue Euler 75008 Paris, inscrite auprès de l'ORIAS sous le numéro 20002932 (www.orias.fr) en ses qualités de conseiller en investissements financiers, membre de la CNCEF, chambre agréée par l'AMF, de mandataire en opérations de banque et services de paiement, de mandataire d'intermédiaire d'assurance et d'agent général d'assurance sous le contrôle de l'ACPR, 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 9.

Les SCPI sont gérées par CORUM Asset Management (CORUM), SAS au capital de 600 000 € - RCS Paris n° 531 636 546 - 1 rue Euler - 75008 Paris - www.corum.fr. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE. CORUM Origin, visa SCPI n°12-17 de l'AMF du 24 juillet 2012. CORUM XL, visa SCPI n°19-10 de l'AMF du 28 mai 2019. CORUM Eurion, visa SCPI n°20-04 de l'AMF du 21 janvier 2020.

Les placements en obligations sont gérés par CORUM Butler Asset Management (Dublin) Société de Gestion agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. BCO (Butler Credit Opportunities Fund) - code ISIN IE00BMVX2J49. CORUM BEHY (CORUM Butler European High Yield Fund) - code ISIN IE00BMCT1P08. CORUM TELLIA - code ISIN IE00BK72TL28. CORUM VISIO - code ISIN IE00BK72TN42 - CORUM Rosetta - code ISIN IE0001M7X7A3.

Les fonds vert et solidaire sont gérés par Sienna Gestion. Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 9 728 000 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09. Sienna Obligations Vertes ISR – code ISIN FR0012847325. Sienna Flexi Taux Solidaire ISR – code ISIN FR0013477171.